



COMMUNIQUE de Mme Pauline BLONDEAU,

Secrétaire Générale du district des Flandres

TOUS UNIS CONTRE LA VIOLENCE SUR NOS TERRAINS !

Le Président, le Comité directeur et moi-même mais également la Commission des arbitres par son représentant Olivier Willequet, **condamnons sans équivoque et avec la plus grande fermeté** les actes de violence très grave perpétrés ce dimanche par des « pseudo joueurs et dirigeants » sur différents terrains.

Ces personnes ne représentent qu'une minorité au sein de certains clubs, mais en ternissent leur image et celle de leurs adhérents ainsi que l'image de notre Football et fragilise notre passion.

L'ignorance et la méconnaissance des conséquences financières, sportives et pénales pour les clubs et leurs auteurs sont autant de facteurs concourant à ces actes inadmissibles.

Nous réaffirmons avec force que nous serons toujours proches de nos arbitres et de nos clubs car rien ne peut justifier de tels comportements contraires à nos valeurs communes et à nos principes qui peuvent mettre en danger la vie d'autrui.

Le Comité Directeur apporte, comme il l'a toujours répété, son soutien indéfectible à la famille des arbitres, passionnée comme nous, pour son exemplarité et sa disponibilité sans faille au service du football.

Ces actes ne resteront pas impunis et nous réitérons notre entière confiance à notre commission de discipline pour des sanctions très lourdes envers ces individus.

Le District des Flandres continuera à tout mettre en œuvre pour que l'ensemble de nos arbitres puisse assurer leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité possible en **empêchant la récidive par le renforcement de la licence à points**.

Le Président Cédric BETTREMIEUX, accompagné du secrétaire général adjoint, Mohamed Gacem sont intervenus sur les lieux, dès la réception de l'appel via **le numéro d'astreinte**, sur le match de Tourcoing EIC. Ils ont été rejoints très rapidement par Yann Flament.

Dans la soirée, le Président et moi-même avons longuement échangé afin de prendre des mesures complémentaires pour continuer le développement du « projet de lutte contre les incivilités » lancé la saison dernière.

DISTRICT des FLANDRES de FOOTBALL

14 avenue Schuman – BP n° 90066
59370 Mons-en-Barœul

Tél. 03 74 09 04 00 – Fax 09 72 63 08 92
direction@flandres.fff.fr
flandres.fff.fr

Antenne locale du DISTRICT

Route de Bierne – ZAC de la Croix Rouge
59380 Socx

comptabilite@flandres.fff.fr

A ce titre, il est important de rappeler les sanctions à disposition de la commission de discipline dans le District des Flandres dans les cas où un arbitre est agressé sur l'un de nos terrains ou quand des actes de violences sont commis :

- Retrait de points aux classements.
- Interdiction pour une équipe de jouer ses matchs à domicile sur ses installations.
- Mise hors compétition de l'équipe ayant commis de tels actes.
- Des sanctions lourdes individuelles seront également prises à l'encontre des auteurs de tels actes, **ce qui aura pour conséquence de leur retirer l'ensemble des points sur leur licence et ainsi éviter les récidives** en leur interdisant de participer aux rencontres sur l'ensemble de notre District !
- Sachez également que le District des Flandres se portera systématiquement Partie Civile à chaque fois qu'un arbitre déposera plainte.
- D'autres mesures peuvent également être mises en œuvre comme la désignation d'un délégué de la Commission des Matches Sensibles, à la charge du Club responsable, sur chaque match de l'équipe qui aura commis ces actes de violence, pour une période déterminée par la commission de discipline et dont elle sera seule juge.

Comme souligné lors de l'Assemblée Générale, le protocole de vérification des licences avant match est **le seul moyen de pouvoir poursuivre les auteurs de ces actes.**

Le Comité directeur suite à ces nouvelles agressions de ce weekend, a pris comme décisions:

- De donner pouvoir à la commission de discipline **de doubler toutes les sanctions pour les actes d'incivilités, menaces et intimidations envers les arbitres.**
- **D'interdire le passage devant la commission de récupération de points avant 2 ans** des joueurs souhaitant récupérer des points suite à une sanction pour agression sur un arbitre et demande à cette commission la plus grande vigilance et la plus grande attention sur les dossiers qui seraient soumis après les 2 ans.
- **De mettre en place des actions systématiques avec les services de l'Etat afin d'instruire ces différents dossiers au niveau pénal** et des liens avec les services judiciaires permettant très rapidement les différentes interpellations.

Concernant les décisions pour le match Tourcoing EIC – La Chapelle d'Armentières lors de la consultation du Comité Directeur de ce lundi 11 novembre, il a été décidé :

- **De reporter l'ensemble des matchs de la catégorie seniors du club de Tourcoing EIC pour le week-end du 17 novembre en attendant la décision de la Commission de discipline de ce vendredi.**



Comme vous le savez nous travaillons quotidiennement avec l'ensemble des clubs sur la prévention, mais lorsque la prévention ne suffit plus, il faut renforcer les mesures disciplinaires.

Nous ne pourrons malheureusement jamais empêcher un acte isolé mais il est de notre devoir de mettre en place « **une force de dissuasion disciplinaire** » pour faire comprendre que si un individu se rend coupable d'actes envers le corps arbitral il pénalisera son équipe, son club et ne pourra plus remettre un pied sur nos terrains et s'exposera à des sanctions pénales !

Mais toutes ces décisions ne pourront être bénéfiques pour notre Football de demain que si **nous sommes toutes et tous unis contre la violence quelle qu'elle soit.**

Il ne peut y avoir de divisions et de polémiques sur un sujet aussi grave qui nous concernent toutes et tous, trouvons des solutions ensemble, faites-nous part de vos idées constructives.

Afin de montrer notre engagement commun et notre volonté de faire changer les choses « **TOUS ENSEMBLE** », il sera demandé lors du week-end des 16 et 17 novembre prochain d'appliquer un **protocole de soutien d'avant-match OBLIGATOIRE** sur l'ensemble de nos terrains afin de s'associer et de soutenir le corps arbitral dans ces différentes actions de mobilisation en vers cette cause.

Chaque club recevra par mail, avant le week-end prochain, le déroulé de ce protocole, **où les capitaines de chaque équipe devront faire passer un message d'engagement « fort » à l'attention des arbitres officiant sur leur match, qu'ils soient officiels ou bénévoles afin de s'engager à respecter l'intégrité de chaque acteur du match.**

Des membres du Comité Directeur seront mobilisés afin de s'assurer du respect de cette décision.

Il est important que contre les violences sur nos terrains, les Présidents de clubs, les éducateurs et dirigeants mais aussi les arbitres, les délégués et toutes les parties de cette grande famille du Football agissent ensemble en faisant remonter aux instances tous les faits qui se produisent chaque semaine sur nos terrains : **c'est de la responsabilité de chacun de lever l'omerta sur ces violences.**

C'est pour toutes ces raisons que le Comité Directeur du District demande solennellement à tous les clubs, à tous les joueurs et joueuses, parents, éducateurs et dirigeants de prendre conscience du risque pénal qu'ils prennent en commettant de tels actes, d'aider notre district à éradiquer ces violences au sein de notre football et de tout faire, chacun à son niveau, pour **mettre hors de nos compétitions les auteurs de tels actes en prenant les décisions internes nécessaires.**

DISTRICT des FLANDRES de FOOTBALL

14 avenue Schuman – BP n° 90066
59370 Mons-en-Barœul

Tél. 03 74 09 04 00 – Fax 09 72 63 08 92
direction@flandres.fff.fr
flandres.fff.fr

Antenne locale du DISTRICT

Route de Bierne – ZAC de la Croix Rouge
59380 Socx

comptabilite@flandres.fff.fr